



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

Aboutissement de deux processus de fusion importants

### **Le Conseil communal prend acte avec satisfaction**

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a pris connaissance avec satisfaction de la réussite des processus de fusions des communes de Val-de-Ruz ainsi que des communes d'Auvernier, Bôle et Colombier approuvées ce week-end par une majorité de votants des communes concernées. Il se réjouit de l'avènement le 1<sup>er</sup> janvier 2013 d'entités communales fortes aux frontières de son territoire et voit dans cette réussite un signe encourageant pour le processus de création du Nouveau Neuchâtel qui va pouvoir poursuivre sa marche en avant sous de bons auspices.

Le canton de Neuchâtel est en train de changer et bon nombre de communes - et avec elles de citoyens et citoyennes – se rendent compte qu'elles sont plus fortes ensemble. La réussite des processus de fusion ayant conduit à la création de Milvignes et de la commune unique de Val-de-Ruz démontre que ce type de démarche n'est pas utopique. Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel veut y voir un encouragement à travailler de concert avec ses homologues de Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, La Tène, Peseux, Saint-Blaise et Valangin au rapprochement desdites communes en vue de la création du Nouveau Neuchâtel.

Neuchâtel, le 28 novembre 2011

Le Conseil communal

**Renseignements complémentaires :**

Pascal Sandoz, conseiller communal, responsable de la politique d'agglomération, tél. 032 717 72 00

Alain Ribaux, président du Conseil communal, tél. 032 717 71 01  
courriel : alain.ribaux@ne.ch